

■ **Genossenschaft Quille du Diable/Derborence**, à Nendaz, CH-626.5.001.250-5, sauvegarder les intérêts des propriétaires des immeubles d'habitation 'Quille du Diable' et 'Derborence' à Haute-Nendaz par des actions communes, société coopérative (FOSC no 41 du 28. 02. 1991, p. 874). Personnes et signatures radiées: Silvestri, Victor, de Schaffhausen, à Emmenbrücke, président, avec Signature collective à deux du président, du secrétaire et du caissier; Ender, Jakob, de Winterthur, à Rüttenen, caissier, avec Signature collective à deux du président, du secrétaire et du caissier; Büchler, Anton, de Appenzell, à Fribourg, membre, avec Sans droit de signature; Darioly, André, de Nendaz, à Sion, membre, avec Sans droit de signature; Thommen, Willy, de Bâle, à Arlesheim, secrétaire, avec Signature collective à deux du président, du secrétaire et du caissier. Inscription ou modification de personnes: Hüslér, Willi Josef, de Nottwil, à Füllinsdorf, président, avec signature collective à deux; Binz, Gertrud, citoyenne allemande, à Burgdorf, membre et secrétaire, avec signature collective à deux; Vontobel, Willi, de Neftenbach, à Berne, administrateur et caissier, avec signature collective à deux; Blum, Ted, de Zurich, à Lupsingen, membre, sans droit de signature.

Journal no 252 du 06.02.2007
(03770352 / CH-626.5.001.250-5)